



Organisation
internationale
du Travail



PROJET « DE LA RECHERCHE À L'ACTION » (RTA):
Utiliser les connaissances pour accélérer les progrès pour l'élimination
du travail des enfants et du travail forcé

Systématisation des consultations nationales et mondiales
en vue de l'élaboration de programmes de recherche
sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes

► Introduction

Le présent document décrit le processus de consultation mené dans le cadre du projet « De la recherche à l'action » (RTA) pour faciliter la collaboration entre les partenaires de financement, les acteurs politiques et les chercheurs en vue de l'élaboration de programmes de recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes à l'échelle mondiale et dans les cinq pays sélectionnés (Chili, Malawi, Népal, Paraguay et Ouganda).

L'objectif du présent document est de fournir aux partenaires de développement, aux acteurs politiques, aux chercheurs, aux professionnels et à d'autres parties prenantes des orientations pratiques sur la conduite de consultations multipartites similaires en vue de l'élaboration de programmes permettant de combler le fossé entre les connaissances et les politiques. Les enseignements tirés de ce processus de consultation se rapportent au travail des enfants, au travail forcé et à la traite des personnes, mais les connaissances acquises à l'occasion de ce processus peuvent également être utiles à toute personne ou organisation qui prépare une démarche de consultation similaire.

Le présent rapport comporte trois sections ainsi que des annexes. La première section situe le contexte dans lequel s'inscrivent les programmes de recherche mondiaux et nationaux et décrit leur contribution à la conception et à la mise en œuvre de politiques de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes. La deuxième section présente une vue d'ensemble du processus d'élaboration d'un programme de recherche, ainsi qu'une description des étapes et des principaux résultats d'un tel programme. La troisième section résume les enseignements retenus et énonce des recommandations pratiques pour l'organisation de consultations similaires inspirées de cette expérience. Les annexes présentent les instruments utilisés pour recueillir les informations pertinentes.

Les programmes de recherche mondiaux et nationaux

Selon les dernières estimations mondiales du travail des enfants, malgré des progrès importants, 160 millions d'enfants sont encore astreints au travail des enfants dans le monde.¹ De même, selon les dernières estimations mondiales de l'esclavage moderne, 27,6 millions de personnes étaient en situation de travail forcé tous les jours de 2021.² Du fait de la nature clandestine de la traite des personnes et des difficultés à obtenir des estimations représentatives, la portée et l'ampleur exactes de ce phénomène restent à déterminer.

Ces chiffres démontrent clairement la nécessité d'accélérer nettement les progrès accomplis pour atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable (ODD).³ En outre, les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 risquent de bloquer les efforts de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes déployés par les pays.

Pour atteindre la cible 8.7 des ODD, il est essentiel de pouvoir disposer de données empiriques fiables propres à éclairer la prise de décisions efficaces. De plus en plus de données empiriques, de recherches et d'évaluations d'impact donnent une meilleure idée des mesures à prendre, mais des lacunes importantes restent à combler en matière d'information, qui nuisent à l'élaboration de politiques.

En 2020, des programmes de recherche mondiaux et nationaux sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes ont été élaborés dans le cadre du projet RTA, au moyen d'un processus participatif associant les milieux universitaires et des experts d'organisations internationales, de gouvernements, d'organisations d'employeurs et de travailleurs et d'organisations de la société civile.

Les programmes de recherche ont pour objet de guider les parties prenantes aux niveaux mondial et national en vue de la définition des besoins et des priorités de recherche à l'appui des efforts de lutte contre le travail des enfants, le

¹ OIT. *Travail des enfants - Estimations mondiales 2020, Tendances et chemin à suivre*, 2021.

² OIT, *Estimations mondiales de l'esclavage moderne : travail forcé et mariage forcé - Résumé analytique*, 2022.

³ Cible 8.7 des ODD : « Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes. »

travail forcé et la traite des personnes. Pour les partenaires de financement, les programmes de recherche donnent un aperçu des politiques et des priorités stratégiques appelées à sous-tendre leur soutien financier et à renforcer leur impact sur le développement. Pour les acteurs politiques, les programmes de recherche donnent des idées sur la manière dont les recherches et les données peuvent orienter la prise de décisions stratégiques. Pour les chercheurs, les programmes de recherche mettent en évidence les questions de recherche qui sont pertinentes pour les politiques publiques.

► Le processus d'élaboration des programmes de recherche

Les programmes de recherche ont été élaborés à l'occasion d'ateliers participatifs auxquels ont participé les parties prenantes nationales et internationales. À l'échelle mondiale, le Comité consultatif international a fourni des orientations et des suggestions pour l'élaboration du programme mondial de recherche. Le Comité est composé d'experts provenant d'organisations internationales, de gouvernements, d'organisations d'employeurs et de travailleurs, du monde de la recherche et d'organisations de la société civile.

Au niveau des pays, les parties prenantes ont participé au projet RTA par l'entremise des bureaux de pays de l'OIT et de l'OIM. Les gouvernements nationaux, tels que représentés par des fonctionnaires des ministères du Travail et par le comité directeur national de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, ont été consultés tout au long du processus d'élaboration des programmes de recherche. L'appui et la mobilisation des parties prenantes nationales s'en sont trouvés renforcés, d'où un taux de participation élevé à l'élaboration des programmes de recherche.

Le processus d'élaboration des programmes de recherche a commencé en mars 2021. Le programme mondial de recherche a été considéré en premier, et les consultations qui ont suivi dans les cinq pays sélectionnés en ont bénéficié. Le processus a pris fin en octobre 2022. Le processus utilisé pour chaque programme de recherche se résume en trois étapes, qui sont décrites à la Figure 1.

Étape 1 - Recensement des études existantes - Cette étape visait à faire le point sur les études existantes relatives au travail des enfants, au travail forcé et à la traite des personnes, soit à l'échelle mondiale soit dans les pays sélectionnés. Le recensement a permis d'inventorier les connaissances acquises et les lacunes de données empiriques restant à combler. Les constats ont été résumés dans une carte des lacunes des données empiriques au niveau mondial ou national. Pour les programmes de recherche nationaux, cette étape a également permis de recenser les politiques nationales existantes en vue de définir les principaux besoins en matière de connaissances requises pour élaborer et mettre en œuvre des politiques fondées sur des données empiriques.

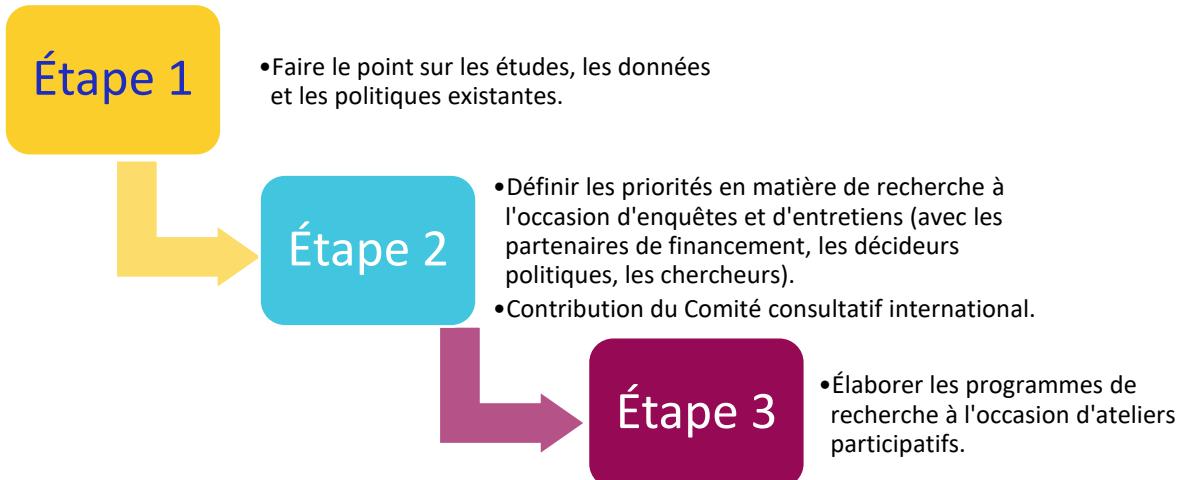
Étape 2 - Définir les priorités en matière de recherche et les besoins en matière de connaissances - Cette étape, qui s'est déroulée parallèlement à l'étape 1, comportait une enquête en ligne et des entretiens avec des informateurs clés qui ont permis de recueillir des éléments d'information auprès des parties prenantes. Le but visé était de comprendre les priorités en matière de recherche et les besoins en matière de connaissances des divers acteurs politiques (travaillant au sein de gouvernements, d'organisations de travailleurs ou d'employeurs et d'organisations de la société civile), des chercheurs et des partenaires de développement.

Étape 3 - Élaborer un projet de programme de recherche - Enfin, un projet de programme de recherche fondé sur les résultats du recensement des lacunes en matière de données empiriques, les priorités en matière de recherche et les besoins en matière de connaissances a été discuté et modifié lors d'un atelier de consultation participative avec les parties prenantes – milieux universitaires nationaux et mondiaux, acteurs politiques, partenaires de financement et experts provenant d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations internationales.

Le présent rapport traite des étapes 2 et 3 du processus. L'étape 1, le recensement des études existantes, est traitée dans un document d'accompagnement⁴.

⁴ Méthodes élaborées pour les recensements de lacunes de données empiriques (CLD) sur le travail des enfants et le travail forcé

Figure 1 – Processus d’élaboration de programmes de recherche mondiaux et nationaux



Définir des questions exploratoires pour les consultations

La définition d'un ensemble structuré de questions exploratoires a permis à l'équipe du projet RTA de s'assurer que les consultations avec les parties prenantes portaient sur des points pertinents pour l'élaboration des programmes de recherche. Par ailleurs, les questions exploratoires ont été très utiles pour l'obtention d'informations pertinentes et cohérentes à l'occasion des enquêtes et des entretiens.

Les questions de recherche se rapportaient à trois principaux domaines d'intérêt :

- **Accès aux données empiriques** – Quels sont les facteurs qui facilitent ou compliquent la collecte et l'utilisation des données empiriques dont les décideurs et les professionnels ont besoin pour l'élaboration de politiques?
- **Consensus au sujet des études disponibles et des lacunes à combler** – Dans quelle mesure y a-t-il consensus au sujet des lacunes à combler en matière de recherche?
- **Capacité des chercheurs de fournir les données empiriques** – Quels sont les atouts et les défis associés à la recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?

Ces questions exploratoires génériques ont été décomposées en questions spécifiques dans les enquêtes en ligne et les entretiens avec des informateurs clés. On trouvera à l'annexe I la liste des questions exploratoires adaptées à chaque catégorie de parties prenantes.

Identification des parties prenantes

Les réseaux de l'OIT, de l'OIM et de l'Alliance 8.7 ont servi à l'identification des parties prenantes pour les programmes mondiaux et nationaux. Les bureaux de pays de l'OIT et de l'OIM ont également aidé à identifier les parties prenantes nationales. Les parties prenantes ont invité d'autres organisations et individus à prendre part au processus de consultation. La taille de l'échantillon pour les enquêtes en ligne, les entretiens avec des informateurs clés et les ateliers de consultation s'en est trouvée considérablement élargie.

En Ouganda, un atelier de lancement a aidé à présenter le programme national de recherche aux parties prenantes du pays et à recueillir leurs commentaires au stade initial. Cet atelier a permis de mobiliser efficacement les parties prenantes tout au long du processus.

Conduite de l'enquête en ligne

Pour obtenir une vue d'ensemble des attentes, des priorités et des besoins en matière de connaissances relatives au travail des enfants, au travail forcé et à la traite des personnes, l'équipe a mené une enquête en ligne auprès des partenaires de financement, des acteurs politiques et des chercheurs.

Conception

La plateforme Monkey a servi à la conception de l'enquête. Elle a été choisie pour sa facilité d'utilisation par une population de personnes interrogées répartie dans le monde entier. Trois questionnaires séparés ont été créés, chacun étant adapté aux intérêts spécifiques de l'un des trois groupes de parties prenantes, soit : les partenaires de financement, les acteurs politiques et les chercheurs. La structure d'enquête est résumée dans l'encadré 1, et l'annexe II présente la version française du questionnaire mondiale.

Encadré 1 – Structure générale du questionnaire d'enquête

► Sections du questionnaire d'enquête

- Introduction et consentement
- Données démographiques
- Généralités sur l'organisation (nom, type d'organisation, niveau, rôle en matière de recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes)
- Accès aux données empiriques (plans de financement, besoins en matière de données empiriques, besoins en matière de recherche et de données, accès à la recherche)
- Connaissance des études disponibles et des lacunes à combler (priorités thématiques antérieures et à venir, objectifs de recherche futurs, facteurs de décision, coordination avec des initiatives de recherche existantes)
- Capacité des chercheurs à fournir des données empiriques (appui aux chercheurs en début de carrière, obstacles aux demandes de subvention, capacités organisationnelles, manque de moyens financiers)
- Dialogue sur les études existantes et les lacunes à combler
- Communication du lien d'accès au site Web du projet RTA et de la possibilité d'inscription à une liste de messagerie , et clôture de la section

Base d'échantillonnage

Pour toutes les enquêtes, l'échantillonnage s'est fait par choix raisonné. L'OIT et l'OIM ont établi une première liste de partenaires de financement, d'acteurs politiques et d'organisations de la société civile, et de représentants de la communauté des chercheurs, en se basant sur des activités de collaboration antérieures et sur leur compétence en matière de travail des enfants, de travail forcé et de traite des personnes, dans le cycle de transformation allant de la recherche à l'élaboration de politiques. Ces parties prenantes ont été invitées à participer à l'enquête et encouragées à communiquer le lien d'accès à l'enquête en ligne à des collègues dans leurs réseaux. La liste définitive des personnes interrogées est inconnue du fait de l'absence de données personnelles enregistrées, mais un public plus large a été atteint grâce à l'effet boule de neige, en particulier pour l'enquête mondiale qui a attiré de nombreux répondants potentiels.

Diversité linguistique

Pour encourager la participation d'une population diversifiée sur le plan linguistique, l'enquête mondiale a été rédigée dans trois langues : anglais, espagnol et français. Sur un total de 468 personnes interrogées, 14 pour cent ont répondu à l'enquête en français ou en espagnol. L'anglais a été utilisé pour les enquêtes par pays au Malawi, au Népal et en Ouganda, et l'espagnol pour les enquêtes menées au Chili et au Paraguay.

Conception et conduite de l'enquête

L'enquête était fondée sur un questionnaire anonyme à remplir soi-même, en cinq à six minutes en moyenne. Les personnes interrogées pouvaient choisir la catégorie de parties prenantes (partenaire de financement, acteur politique, chercheur), en reconnaissance du fait que différents individus pouvaient avoir différentes fonctions au sein d'une même organisation. Par exemple, les fonctionnaires d'une institution gouvernementale pouvaient travailler respectivement dans des domaines différents – élaboration de politiques, recherche ou gestion de fonds.

L'enquête s'est déroulée en plusieurs phases : il y a d'abord eu l'enquête mondiale, puis les enquêtes par pays. Le Tableau présente le déroulement de l'enquête mondiale et des enquêtes par pays, ainsi que le nombre de réponses obtenues par catégorie de parties prenantes. Dans tous les cas, les délais impartis au départ ont été prolongés d'une à deux semaines pour accroître les taux de réponse.

Tableau 1 – Participation à l'enquête et calendrier d'exécution

Enquête	Date de début	Date de fin	Nombre de personnes interrogées par catégorie de parties prenantes				
			Partenaires de financement	Acteurs politiques	Chercheurs	Non identifiés	Total
Mondiale	1 nov. 2021	31 déc. 2021	39	163	242	24	468
Népal	7 déc. 2021	28 déc. 2021	1	21	12	0	34
Malawi	20 jan. 2022	10 fév. 2022	0	5	12	0	17
Ouganda	10 fév. 2022	2 mar. 2022	5	18	4	0	27
Chili	17 mar. 2022	31 mar. 2022	0	18	0	0	18
Paraguay	17 mar. 2022	31 mar. 2022	2	8	4	0	14

Participation à l'enquête mondiale

Le taux de réponse global à l'enquête mondiale était satisfaisant, avec la participation notable des chercheurs (52 pour cent du total des réponses) et des acteurs politiques (35 pour cent du total des réponses). La proportion de réponses à l'enquête mondiale était relativement plus modeste de la part des partenaires de financement. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs : les personnes travaillant dans le domaine de la gestion de fonds sont moins nombreuses que les chercheurs ou les responsables politiques; et les organisations qui octroient des fonds évitent généralement les contacts directs.

Participation aux enquêtes nationales

Dans les enquêtes nationales, le taux de réponse et la répartition par partie prenante variaient d'un pays à l'autre. Ces différences de participation selon les parties prenantes peuvent être attribuées aux variations dans les tailles d'échantillon, les acteurs politiques étant proportionnellement plus nombreux à participer à l'enquête, dans tous les pays. Elles sont peut-être également dues au fait que les personnes ayant déjà répondu au questionnaire d'enquête mondiale n'avaient plus envie de participer à l'enquête par pays.

Conduite d'entretiens avec des informateurs clés

Les entretiens avec des informateurs clés ont servi de précieux complément à l'enquête en ligne – en permettant d'approfondir les exemples donnés et de fournir des explications sur les résultats de l'enquête. Les entretiens ont suivi la même structure et ont porté sur les mêmes sujets que l'enquête. Cette approche a permis de bien comprendre les besoins des parties prenantes en matière de connaissances et de recenser les lacunes existantes en matière de recherche.

Conception

Le questionnaire semi-structuré a été conçu pour un entretien d'une durée moyenne de 30 à 45 minutes. La structure des entretiens avec des informateurs clés est résumée dans l'encadré 2. On trouvera à l'annexe III le texte intégral

du questionnaire utilisé lors des entretiens pour le programme mondial de recherche (le questionnaire utilisé lors des entretiens au niveau des pays en reprend le contenu). L'échantillonnage s'est fait par choix raisonné, à raison de quatre à six personnes interrogées par catégorie de parties prenantes. La taille de l'échantillon ainsi constitué a été jugée suffisante pour une collecte d'informations efficiente.

Encadré 2. Structure d'ensemble des entretiens avec des informateurs clés

► **Sections du questionnaire pour les entretiens avec des informateurs clés**

- Généralités sur l'organisation
- Participation au financement de travaux de recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes
- Analyse des besoins en matière de recherche
- Dialogue avec les pays bénéficiaires
- Appui à l'accès aux données empiriques
- Financement de la recherche

Déroulement

Les entretiens se sont déroulés en ligne. Les personnes interrogées ont été choisies dans la liste des parties prenantes en fonction de leur poste au sein de l'organisation et de leurs compétences spécialisées sur des questions liées à la cible 8.7 des ODD. Malgré le nombre limité de personnes interrogées (on trouvera au tableau 2 un bilan de la participation et de la période consacrée aux entretiens), l'utilisation de la technique du sondage en boule de neige, combinée à la longue liste initiale d'informateurs, a permis d'atteindre des personnes très compétentes et de recueillir de précieuses informations. Les informateurs clés étant invités à proposer d'autres personnes à interroger, il a fallu s'assurer que les personnes suggérées avaient suffisamment de compétences. Cette approche a permis d'obtenir des informations de qualité, malgré la taille modeste de l'échantillon.

Tableau 2 – Participation des informateurs clés aux entretiens et période des entretiens

Pays	Taille de l'échantillon	Nombre de personnes interrogées	Période des entretiens ⁽¹⁾
Global	58	19	30 nov. 2021 au 12 juin 2022
Népal	23	9	15 mar. 2022 au 8 apr. 2022
Malawi	32	9	25 fév. 2022 au 8 avr. 2022
Ouganda	28	8	6 avr. 2022 au 11 avr. 2022
Chili	17	4	6 avr. 2022 au 5 mai 2022
Paraguay	24	5	8 avr. 2022 au 13 avr. 2022

Note :

1 – Période allant du premier entretien au dernier entretien effectué. Les consultants ont eu des entretiens complémentaires avec les personnes interrogées au cours des deux semaines environ après cette période.

Principales conclusions tirées de l'enquête et des entretiens

L'enquête et les entretiens avec des informateurs clés ont permis de se faire une idée complète des points de vue respectifs des parties prenantes sur les priorités en matière de recherche, les besoins en matière de données empiriques et l'accès aux travaux de recherche disponibles. Chaque pays a ses priorités et ses intérêts spécifiques, du fait de sa situation propre, mais l'on s'entend généralement – tant au niveau des pays qu'à l'échelle mondiale –

concernant les principaux domaines dans lesquels des lacunes de connaissances restent à combler et où il faut agir pour atteindre la cible 8.8 des ODD.

Les conclusions sont résumées ci-dessous. Pour plus de précisions, veuillez-vous reporter aux programmes de recherche mondial et nationaux.

Priorités en matière de recherche et besoins en matière de données empiriques

- La production d'estimations nationales et sectorielles sur le travail des enfants et le travail forcé est considérée comme une priorité absolue dans tous les pays. Le but visé est de disposer à long terme des capacités financières et techniques requises pour assurer la collecte de données et générer des estimations de prévalence.
- On accorde beaucoup d'attention à la nécessité de combler les déficits de connaissances dans tel ou tel domaine relevant de thèmes plus généraux comme la traite à des fins de travail forcé, le travail des enfants et le travail forcé au sein des populations de migrants, entre autres.
- On réclame de plus en plus de travaux de recherche sur « le pourquoi et le comment », et sur « les actions qui marchent », tant au niveau mondial qu'au niveau national. On cherche notamment à mieux comprendre les causes profondes par des techniques d'inférence causale telles que l'évaluation d'impact et les tests de contrôle aléatoires.
- Par ailleurs, les parties prenantes ont recommandé que des études plus globales soient menées concernant des industries et secteurs économiques interdépendants, notamment sur les chaînes d'approvisionnement.
- On souligne la nécessité d'utiliser davantage de méthodes de recherche mixtes pour combiner les atouts respectifs des techniques quantitatives et qualitatives dans des travaux de recherche explicatifs et orientés vers l'action.
- Les parties prenantes ont souligné l'importance de tirer parti des documents administratifs. Les données administratives sont régulièrement compilées auprès des services sociaux, des organismes chargés de faire appliquer la loi, des systèmes judiciaires, des autorités migratoires et des programmes d'aide aux victimes. On devrait s'employer à rendre les données de qualité plus accessibles aux chercheurs tout en protégeant la vie privée et les libertés civiles.

Accès aux travaux de recherche

- Les parties prenantes se fient généralement aux données empiriques produites à l'interne et ne font qu'un usage limité des travaux de recherche universitaires ou des données empiriques de source externe. Elles s'entendent sur la nécessité de rendre les résultats de recherche plus accessibles aux responsables de l'élaboration des politiques.
- Le renforcement de la capacité des acteurs politiques d'utiliser les données empiriques dans le processus d'élaboration des politiques est considéré comme une priorité. Pour ce faire, il faut mettre en évidence l'utilité des travaux de recherche sur le travail des enfants, et le travail forcé et développer les compétences techniques nécessaires pour recenser et interpréter les résultats de recherche et pour les incorporer dans des politiques et des programmes.
- Les parties prenantes s'entendent sur la nécessité de mettre les données empiriques et les produits de recherche à la disposition des acteurs politiques sous des formes accessibles et non techniques.
- Les parties prenantes s'entendent sur la nécessité de simplifier l'accès au financement de la recherche et d'accroître l'appui au renforcement des capacités de recherche à long terme, notamment en matière de soutien financier et d'accompagnement de carrière pour les chercheurs débutants.
- Toutes les parties prenantes appuient la promotion du dialogue multipartite. Les parties prenantes ont souligné l'importance des mécanismes de dialogue existants, tels que les comités directeurs nationaux de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, qui permettent une meilleure adéquation entre production de connaissances et élaboration et mise en œuvre de politiques.

Ateliers de consultation participative

Les ateliers de consultation en ligne visaient à favoriser la collaboration entre les parties prenantes et à définir des visions communes pour les programmes de recherche mondial et nationaux. Ont été utilisées à l'occasion de ces ateliers les conclusions tirées des recensement des données empiriques, des enquêtes et des entretiens avec des informateurs clés.

Conception

La structure des ateliers organisés à l'échelle mondiale et dans les pays était la même. Du fait des restrictions imposées en matière de déplacements lors de la pandémie de COVID-19 et pour rendre service aux experts répartis dans le monde entier, l'atelier de consultation prévu pour le programme mondial de recherche a eu lieu en ligne. Les ateliers prévus au niveau des pays se sont déroulés sous une forme hybride combinant participation en personne et participation en ligne.

Les ateliers étaient interactifs et inclusifs (voir l'ordre du jour d'un atelier au tableau 3). Pendant la première partie de l'atelier (séance d'ouverture et description des programmes de recherche national/mondial, 50 minutes), l'équipe du projet RTA a présenté une vue d'ensemble des programmes de recherche mondial/nationaux – objectifs et historique, principales conclusions tirées de l'enquête en ligne, des entretiens avec des informateurs clés et du recensement des études et des politiques existantes. La seconde partie de l'atelier (questions et réponses, environ 45 minutes) visait à recueillir les commentaires des participants concernant les conclusions présentées, à recenser les lacunes en matière de recherches nécessaires à l'élaboration de politiques et à classer les sujets traités dans les programmes de recherche par ordre de priorité. Les 15 dernières minutes de l'atelier organisé au niveau des pays étaient consacrées aux remarques finales formulées par un représentant du gouvernement.

Avant la tenue de l'atelier, les participants ont reçu un document d'information qui résumait en termes concis les conclusions tirées de l'enquête, des entretiens avec des informateurs clés et du recensement des lacunes de données empiriques. Le document rédigé pour les ateliers au niveau des pays présentait également les thèmes généraux définis au niveau mondial.

Tableau 3 – Ordre du jour d'un atelier de consultation au niveau national

Durée	Activité	Orateurs/animateurs
15 minutes	Accueil/connexion	Équipe du projet
20 minutes	Séance d'ouverture : <ul style="list-style-type: none">• présentation du programme• remarques du bureau de pays de l'OIT• remarques du bureau de pays de l'OIM	Directeur du projet RTA Directeur du bureau de pays de l'OIT Chef de mission de l'OIM
30 minutes	Programme de recherche national/mondial : <ul style="list-style-type: none">• résultats de l'enquête de consultation et des entretiens avec des informateurs clés• projet de programme de recherche national/mondial	Équipe du projet
45 minutes	Questions et réponses : <ul style="list-style-type: none">• discussions et suggestions• résumé des discussions	Équipe du projet (animateurs) Fonctionnaires des bureaux de pays de l'OIT et de l'OIM (animateurs)
15 minutes	Remarques finales	Représentant du gouvernement

Déroulement

Les ateliers de consultation mondiale se sont déroulés en ligne pour rendre service aux participants répartis aux quatre coins du monde. En revanche, les ateliers de consultation nationale se sont déroulés sous une forme hybride combinant participation en personne et participation en ligne, pour permettre aux parties prenantes de se réunir tout en associant des participants internationaux aux débats.

Le choix des dates des ateliers par pays s'est fait en collaboration avec les bureaux de pays de l'OIT et de l'OIM, ainsi que les autorités nationales (voir le Tableau). Une fois les enquêtes, les entretiens avec des informateurs clés et le

recensement des lacunes de données empiriques achevés, les dates des ateliers ont été fixées. Des consultants nationaux, travaillant en étroite collaboration avec les bureaux de pays de l'OIT et de l'OIM, ont effectué le recensement des données empiriques en vue de vérifier si certains travaux de recherche menés par des organisations locales n'étaient pas accessibles au public en ligne.

En associant des consultants nationaux, on a simplifié le processus de recensement des études produites par des organisations locales. En outre, le fait de fixer les dates des ateliers en consultation avec les autorités gouvernementales a permis de renforcer l'appui et la mobilisation des parties prenantes nationales.

Tableau 4 – Dates des ateliers de consultation sur les programmes de recherche

Pays	Date
Mondial	24 jan. 2022
Népal	7 juin 2022
Malawi	20 juil. 2022
Ouganda	21 sept. 2022
Chili	7 oct. 2022
Paraguay	19 oct. 2022

Programme de recherche et documents

À la fin de chaque atelier de consultation, les commentaires des participants ont été réunis et utilisés pour la préparation d'un rapport concis – le programme de recherche. Chaque programme de recherche est centré sur des domaines d'étude au niveau national ou mondial, et présente les principales recommandations, y compris quelques questions de recherche pour chaque domaine prioritaire défini.

Le but recherché est que chaque programme de recherche soit actualisé en tant que document évolutif, utilisé pour mettre en lumière des perspectives générales et des thèmes clés. Les parties prenantes seront encouragées à contribuer à l'actualisation du programme de recherche, qui devrait se faire tous les quatre à cinq ans.

Pour maximiser l'efficacité de cette approche, des mesures devraient être prises, en collaboration avec les parties prenantes nationales, pour déterminer les réunions ou manifestations nationales ou internationales à l'occasion desquelles faire connaître les programmes de recherche.

► Enseignements tirés et recommandations

Les parties prenantes aux niveaux mondial et national ont formulé des commentaires positifs sur le processus utilisé pour élaborer les programmes de recherche. Le caractère participatif du processus et l'importance attachée à l'adéquation entre production de connaissances et élaboration de politiques sont des facteurs déterminants qui ont favorisé la mobilisation des parties prenantes.

Bien que le processus de consultation ait nécessité davantage de temps que prévu, sa conception collaborative s'est traduite par une participation et une mobilisation élevées de la part des parties prenantes nationales, comme en a témoigné leur contribution active aux ateliers de consultation.

L'utilisation de plusieurs méthodes – recensement des données empiriques, enquêtes en ligne, entretiens avec des informateurs clés et ateliers de consultation, notamment – s'est avérée efficace pour recueillir les idées des parties prenantes et configurer les programmes de recherche.

L'ensemble de cet exercice, enquête et ateliers de consultation compris, prend généralement de trois à six mois. Cette période est assez longue pour obtenir un taux de réponse élevé à l'enquête en ligne, pour mener les entretiens avec des informateurs clés, et pour fixer les dates des ateliers en coordination avec les autorités compétentes. Pour

maximiser la visibilité et l'impact des ateliers de consultation, il est primordial de faire coïncider leurs dates avec celles de manifestations importantes comme la Journée mondiale contre le travail des enfants.

Limitations

Cet exercice a ses limites, qui sont examinées ci-dessous.

Recensement des données empiriques

Le recensement des données empiriques ayant été effectué par des consultants nationaux, des variations sont apparues quant aux études jugées pertinentes. Tous les consultants n'ont pas pris connaissance des articles de revues spécialisées dont l'accès est payant. D'autre part, les points focaux responsables de recherche ont parfois été difficiles à identifier et à contacter au sein des institutions nationales. C'est pourquoi le recensement des données empiriques est plus ou moins exhaustif selon les pays.

Enquêtes

Dans certains pays, des groupes spécifiques de parties prenantes ont moins participé aux enquêtes en ligne. On ne sait pas exactement pour quelles raisons, mais il est possible que les répondants n'aient pas eu envie de répondre à un questionnaire d'enquête nationale similaire au questionnaire d'enquête mondiale. Pour remédier à ce problème à l'occasion des consultations futures, les enquêtes mondiale et nationales devraient être bien distinctes, tant par le contenu que par le choix du moment opportun pour leur déroulement.

Entretiens

Les entretiens avec des informateurs clés ont posé des difficultés, en particulier dans les pays où la connexion à Internet est limitée. Il faut du temps pour fixer les dates des entretiens et, malgré une prolongation de la période consacrée aux entretiens, moins de la moitié des répondants contactés ont pu y participer. Il est important de reconnaître que les informateurs n'ont pas toujours été disponibles pour les entretiens à cause de leur emploi du temps chargé et de priorités concurrentes. Toutefois, il convient de noter que la faible participation des informateurs clés aux entretiens a été contrebalancée par la forte participation d'informateurs aux ateliers de consultation.

► Liste récapitulative pour de futurs exercices de consultation

Le processus d'élaboration de programmes de recherche a généré de précieuses idées pour l'organisation de consultations multipartites qui permettent de mettre en adéquation production de connaissances et élaboration de politiques. Voici quelques conseils pratiques qui peuvent vous guider dans de futurs exercices de consultation.

Planification de la consultation

- Garantir la participation active des parties prenantes dès le début. Envisager la création d'un groupe multipartite pour favoriser une participation tout au long du processus.
- Établir un plan de travail général pour le processus de consultation et en discuter avec les parties prenantes.
- Commencer par la consultation mondiale si elle doit servir de cadre aux consultations nationales, en particulier lorsqu'elle est liée à des initiatives mondiales à plus grande échelle.

Combinaison de méthodes

Déterminer les contributions nécessaires pour des discussions constructives qui aboutiront à la définition d'un programme d'action. Choisir les méthodes qui conviennent :

- établir un inventaire des données existantes et des lacunes à combler;
- mener des enquêtes en ligne pour recueillir les observations d'un groupe plus important de parties prenantes;
- organiser des entretiens avec des informateurs clés pour recueillir des informations détaillées sur des points précis, pour comprendre les intérêts et les points forts respectifs des parties prenantes, et pour déterminer les difficultés liées à la mise en adéquation entre la recherche et l'élaboration de politiques.

Questions exploratoires

- Commencer par des questions exploratoires générales alignées sur les objectifs de l'exercice.
- Rédiger des questions exploratoires spécifiques adaptées à la situation respective des parties prenantes.

Recensement des données empiriques et des lacunes à combler

- Déterminer s'il est nécessaire de recenser les données empiriques et les lacunes existantes, en précisant le type d'information qui manque (études, réponses politiques, par exemple).
- Choisir la méthode de recensement en fonction des besoins, depuis l'examen à grande échelle de la littérature jusqu'à l'inventaire exhaustif par sujet.
- Concernant les cartes de données empiriques, charger un consultant national de recenser les études produites par des organisations nationales qui ne sont pas disponibles en ligne.

Enquête

- Mener l'enquête en ligne.
- Préparer une liste de destinataires de l'enquête en collaboration avec les partenaires et les parties prenantes.
- Mener les entretiens avec des informateurs clés après l'enquête et utiliser les conclusions de l'enquête pour alimenter les échanges avec eux.
- Envisager de préparer des versions de l'enquête dans les différentes langues des pays concernés et une version multilingue pour les enquêtes mondiales.
- Utiliser au besoin les techniques comme le sondage en boule de neige pour augmenter le nombre de personnes interrogées et pour atteindre d'autres informateurs clés.
- Bien différencier les enquêtes mondiales des enquêtes par pays afin d'éviter que les répondants ne se lassent. Recourir à des stratégies telles que l'exclusion des destinataires de l'enquête provenant de pays qui ont déjà participé au processus d'élaboration d'un programme mondial de recherche ou qui doivent répondre à différentes questions dans le cadre d'enquêtes mondiales et nationales.

Entretiens avec des informateurs clés

- Prévoir suffisamment de temps (de deux à trois semaines) pour l'organisation et la conduite des entretiens.
- Utiliser les résultats de l'enquête pour alimenter les échanges avec les informateurs clés.
- Amener les informateurs clés à parler de leurs antécédents et de leur expertise.
- Utiliser au besoin les techniques comme le sondage en boule de neige pour augmenter le nombre d'informateurs clés, le cas échéant.

Atelier de consultation

- Organiser l'atelier en collaboration étroite avec les parties prenantes nationales.
- Avant la tenue de l'atelier, distribuer un document présentant brièvement les principaux résultats du recensement, de l'enquête et des entretiens avec des informateurs clés.
- S'arranger pour que la date de l'atelier coïncide avec une activité pertinente à fort impact – dans notre cas, la Journée mondiale contre le travail des enfants – pour maximiser la visibilité de l'atelier et la participation.

Document sur le programme de recherche

- Actualiser régulièrement le programme de recherche, en tant que document évolutif, mettre en lumière les perspectives générales et les thèmes clés, et encourager la contribution des parties prenantes.
- Préparer un compte rendu concis des principaux domaines de recherche et des recommandations essentielles.
- En collaboration avec les parties prenantes nationales, déterminer les manifestations à l'occasion desquelles faire connaître le programme de recherche.

► Annexes

I. Thèmes de consultation et questions exploratoires

II. Programme mondial de recherche – Enquête ([URL ici](#))

III. Programme mondial de recherche - Entretiens

Annexe I - Thèmes de consultation et questions exploratoires

Tableau 5 – Questions exploratoires génériques

Thèmes	Questions exploratoires	Points spécifiques
1. Accès aux données empiriques	<p>Les partenaires de financement financent-ils les recherches requises dans le domaine politique pour que les acteurs politiques disposent des données empiriques dont ils ont besoin?</p> <p>Les acteurs politiques centrent-ils leurs demandes de recherche sur les données empiriques les plus utiles pour l'élaboration de politiques?</p> <p>Les chercheurs produisent-ils les études requises pour que les acteurs politiques disposent des données empiriques dont ils ont besoin?</p> <p>Y a-t-il moyen d'améliorer l'adéquation entre financement des projets de recherche et besoins des responsables politiques?</p>	<p>Besoins en matière de données empiriques</p> <p>Difficultés d'utilisation de données empiriques</p> <p>Fixation de priorités en matière de recherche</p> <p>Alignement des priorités en matière de recherche sur les besoins en matière de données empiriques</p> <p>Dialogue sur les besoins en matière de recherche</p> <p>Appui en faveur de l'accès aux données empiriques</p> <p>Accès aux données empiriques mondiales</p> <p>Efficacité du financement de la recherche</p>
2. Connaissance des études disponibles et des lacunes à combler	<p>Les besoins en matière de connaissances sont-ils définis? Dans l'affirmative, des stratégies ont-elles été adoptées pour obtenir les connaissances manquantes?</p> <p>Quels mécanismes de dialogue sont-ils en place entre les chercheurs, les acteurs politiques et les partenaires de financement concernant le recensement des lacunes de données empiriques et les moyens de combler ces lacunes? Y a-t-il moyen d'améliorer ce dialogue?</p> <p>Certains sujets de recherche retiennent-ils plus d'intérêt que d'autres, d'où un chevauchement de projets mobilisant plusieurs partenaires de financement et/ou un manque d'attention accordée à d'autres questions ou domaines d'étude?</p>	<p>Décisions pour la définition de priorités</p> <p>Analyse des lacunes en matière de recherche dans le domaine politique</p> <p>Dialogue sur les recherches requises et les lacunes à combler</p>
3. Capacité des chercheurs à fournir des données empiriques	<p>Quelles sont les questions essentielles qui se posent pour les chercheurs (compétences techniques, accès aux méthodes et aux outils, financement, etc.) qui font qu'ils ne peuvent ou ne veulent entreprendre des recherches sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?</p> <p>Que font les acteurs politiques pour renforcer les capacités de recherche dans les pays?</p> <p>Le financement de la recherche suffit-il à répondre aux besoins des chercheurs?</p> <p>Comment améliorer l'adéquation entre les ressources et les besoins des chercheurs?</p>	<p>Appui au renforcement des capacités de recherche dans les pays</p> <p>Appui au développement de la capacité des pays à utiliser les recherches</p> <p>Difficultés d'accès aux subventions de recherche</p> <p>Dialogue avec la communauté des chercheurs</p> <p>Principales difficultés qui se posent pour les chercheurs</p>

Tableau 6 – Questions exploratoires spécifiques

Thème / catégorie de parties prenantes	Partenaires de financement/ représentants au niveau régional	Acteurs politiques	Chercheurs / représentants des milieux universitaires, des organisations de la société civile et des ONG
1. Accès aux données empiriques	<p>Questions exploratoires Les partenaires de financement financent-ils les recherches requises dans le domaine politique pour que les acteurs politiques disposent des données empiriques dont ils ont besoin?</p> <p>Y a-t-il moyen d'améliorer l'adéquation entre financement des projets de recherche et besoins des responsables politiques?</p> <p>Questions exploratoires spécifiques L'offre <i>Alignement des priorités en matière de recherche sur les besoins de données empiriques des pays</i> Comment les partenaires de financement incorporent-ils les besoins des pays en matière de données empiriques dans leur critères de financement de la recherche?</p> <p>Comment les partenaires de financement pourraient-ils améliorer l'analyse des besoins des pays en matière de données empiriques dans la planification de leur financement de la recherche?</p>	<p>Question exploratoire Les acteurs politiques centrent-ils leurs demandes de recherche sur les données empiriques les plus utiles pour l'élaboration de politiques?</p> <p>Questions exploratoires spécifiques La demande <i>Utilisation de données empiriques</i> Quelles sont les conditions actuelles d'utilisation des données empiriques existantes pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques (données nationales – enquêtes, études – et études mondiales, etc.)?</p> <p><i>Difficultés d'utilisation des données empiriques</i> Quels sont les facteurs (goulets d'étranglement institutionnels, capacités techniques, etc.) qui favorisent ou empêchent l'utilisation de données empiriques dans l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques?</p>	<p>Question exploratoire Les chercheurs produisent-ils les études requises pour que les acteurs politiques disposent des données empiriques dont ils ont besoin?</p> <p>Questions exploratoires spécifiques <i>Fixation de priorités en matière de recherche</i> Comment les priorités en matière de recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes sont-elles définies par les chercheurs?</p> <p>Quel est le niveau de priorité accordé à la recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes dans les programmes de recherche? Pourquoi ce niveau de priorité?</p>

Thème / catégorie de parties prenantes	Partenaires de financement/ représentants au niveau régional	Acteurs politiques	Chercheurs / représentants des milieux universitaires, des organisations de la société civile et des ONG
	<p><i>Dialogue avec les pays bénéficiaires</i> Quels mécanismes de dialogue sont-ils en place entre les partenaires de financement et les pays bénéficiaires en vue d'aligner le financement de la recherche sur les besoins nationaux?</p> <p><i>Appui en faveur de l'accès aux données empiriques</i> Que font les partenaires de financement pour faciliter l'accès aux données empiriques (notamment à l'appui du renforcement des capacités nationales d'utilisation des recherches dans le domaine de la politique) dans les pays bénéficiaires?</p> <p><i>Efficacité du financement de la recherche</i> Comment les partenaires de financement évaluent-ils l'efficacité de leur financement de la recherche pour ce qui est d'améliorer les politiques dans les pays bénéficiaires?</p> <p>Comment les partenaires de financement utilisent-ils les résultats de recherche pour aligner leurs politiques de financement de la recherche sur les besoins des pays ou sur les principales lacunes en matière de recherche?</p> <p><i>Processus de financement de la recherche</i> Y a-t-il des obstacles entravant le processus de financement de la recherche?</p>	<p><i>Accès aux données empiriques mondiales</i> Qu'est-ce qui facilite/empêche l'accès aux données empiriques mondiales (études d'autres pays/régions, méta-études, dépôts mondiaux de données et d'études, réseaux de recherche au niveau régional ou mondial, etc.)?</p> <p><i>Dialogue avec les partenaires de financement</i> Quels mécanismes de dialogue sont-ils en place entre les acteurs politiques, les partenaires de financement et les chercheurs pour que les études produites répondent aux besoins en vue de l'élaboration et l'application de politiques? Comment améliorer ce dialogue?</p> <p><i>Processus de financement de la recherche</i> Y a-t-il des obstacles entravant le processus de financement de la recherche?</p>	<p><i>Accès aux données empiriques mondiales</i> Qu'est qui facilite/empêche la communauté (nationale) des chercheurs d'accéder aux données empiriques existantes au niveau mondial (études d'autres pays/ régions, méta-études, dépôts mondiaux de données et d'études, réseaux de recherche au niveau régional ou mondial, etc.)?</p> <p>Que font les chercheurs pour faciliter l'utilisation des données empiriques existantes en vue de l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques (activités de diffusion/blogs/résumés de recherche/bases et dépôts de données, etc.) et quelles améliorations pourraient être apportées?</p>

Thème / catégorie de parties prenantes	Partenaires de financement/ représentants au niveau régional	Acteurs politiques	Chercheurs / représentants des milieux universitaires, des organisations de la société civile et des ONG
2. Connaissance des études existantes et des lacunes à combler	<p>Questions exploratoires Certains sujets de recherche retiennent-ils plus d'intérêt que d'autres, d'où un chevauchement de projets mobilisant plusieurs partenaires de financement et/ou un manque d'attention accordée à d'autres questions ou domaines d'étude?</p> <p>Questions exploratoires spécifiques <i>Décisions pour la définition de priorités</i> Quel genre de recherches les partenaires de financement appuient-ils en priorité et pour quelle raison? Quel genre d'analyse entreprennent les partenaires de financement pour recenser les lacunes en matière de recherche?</p> <p>Quels sont les principaux facteurs de décision (thèmes, secteurs, régions, programmes de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes) en fonction desquels les partenaires de financement définissent leurs priorités en matière de financement de la recherche?</p> <p>Comment les partenaires de financement utilisent-ils les résultats d'analyse pour définir leurs priorités de financement? Comment améliorer ces analyses?</p> <p>Quels types de mesures les partenaires de financement adoptent-ils pour favoriser les synergies/éviter les chevauchements avec d'autres partenaires de financement pour le financement de la recherche?</p> <p>Comment améliorer ces mesures?</p>	<p>Questions exploratoires spécifiques <i>Analyse des lacunes en matière de recherche dans les politiques</i> Les politiques actuelles de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes identifient-elles les principaux besoins en matière de connaissances et prévoient-elles des mesures pour l'obtention de ces connaissances?</p> <p><i>Difficultés à prendre connaissance des études existantes et des lacunes à combler</i> Quels sont les facteurs qui facilitent/compliquent la tâche aux responsables des politiques sur le chapitre de la connaissance des études existantes et des lacunes à combler?</p> <p>Comment remédier à ces difficultés?</p>	<p>Questions exploratoires spécifiques <i>Dialogue sur la recherche et sur les lacunes à combler</i> Quels mécanismes de dialogue sont-ils en place entre les chercheurs, les acteurs politiques et les partenaires de financement en vue de recenser les lacunes en matière de données empiriques et de prendre des mesures pour les combler? Comment améliorer ce dialogue?</p>

Thème / catégorie de parties prenantes	Partenaires de financement/ représentants au niveau régional	Acteurs politiques	Chercheurs / représentants des milieux universitaires, des organisations de la société civile et des ONG
3. Capacité des chercheurs à fournir des données empiriques	<p>Questions exploratoires Les sources de financement suffisent-elles à répondre aux besoins des chercheurs? Ou bien la qualité ou la rigueur des résultats de recherche est-elle compromise du fait de restrictions en matière de subventions? Comment améliorer l'adéquation entre les ressources et les besoins des chercheurs?</p> <p>Questions exploratoires spécifiques <i>Pertinence des processus d'octroi de subventions</i> Les processus d'octroi de subventions permettent-ils de garantir la qualité et la pertinence des recherches? Quelles améliorations apporter (processus d'octroi de subvention, exigences, etc.)?</p> <p><i>Appui au renforcement des capacités de recherche</i> Quel appui les partenaires de financement accordent-ils au renforcement des capacités de recherche des pays bénéficiaires?</p> <p><i>Dialogue avec la communauté des chercheurs</i> Quels mécanismes de dialogue sont-ils en place entre les chercheurs et les organismes compétents en vue du renforcement des capacités de recherche?</p> <p>Comment améliorer/favoriser ce dialogue?</p>	<p>Questions exploratoires spécifiques <i>Appui au renforcement des capacités de recherche dans les pays</i> Que font les acteurs politiques pour renforcer les capacités de recherche dans les pays? Comment améliorer la collaboration avec les chercheurs?</p> <p><i>Appui au renforcement des capacités nationales d'utilisation des recherches</i> Que font les acteurs politiques pour renforcer les capacités institutionnelles d'utilisation des données empiriques issues des recherches dans l'élaboration et l'application de politiques? Comment améliorer ces capacités?</p>	<p>Questions exploratoires spécifiques <i>Principales difficultés rencontrées par les chercheurs</i> Quelles sont les questions essentielles qui se posent pour les chercheurs (compétences techniques, accès aux méthodes et aux outils, financement, etc.) pour les recherches sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes? Comment s'attaquer à ces questions?</p> <p><i>Collaboration entre les parties prenantes</i> Quelles formes de collaboration seront-elles nécessaires avec les partenaires de financement et les acteurs politiques?</p> <p><i>Difficultés d'accès aux subventions de recherche</i> Quelles sont les principaux inconvénients du processus d'octroi de subventions (y compris les conséquences pour la rigueur, la qualité ou l'impact à long terme des recherches)? Comment remédier à ces inconvénients?</p>

Annexe III –Programme mondial de recherche - Entretiens

QUESTION	RÉPONSE
<p>► Situation</p> <p>Commencer par demander à chacun des participants à l'entretien quel est son poste actuel au sein de l'organisme concerné.</p>	
<p>► Participation au financement de recherches sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes</p> <p>Q1. Quel rôle jouez-vous/quelle est votre contribution aux activités de votre organisme pour le financement des recherches/l'appui aux recherches sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?</p> <p>Dans la mesure où ses connaissances le permettent, demander à la personne des informations sur les initiatives bilatérales et multilatérales au niveau mondial ou régional.</p> <p>Demander à chacun de décrire brièvement ses responsabilités et son niveau (décisionnel, technique). Le choix du thème central de l'entretien dépendra du rôle et du niveau du répondant.</p> <p><i>Si la réponse à la Q1 est NON, mettre fin à l'entretien.</i></p>	
<p>► Analyse des besoins en matière de recherche</p> <p>Nous aimerais maintenant discuter avec vous de l'approche adoptée par votre organisme pour mettre en adéquation les recherches effectuées avec les données empiriques requises pour élaborer des politiques de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes.</p> <p>Q2. Quel type d'analyse des besoins en matière de recherche fait votre organisme pour la planification du financement de la recherche?</p> <p>Utiliser les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sources internes (experts, rapports, notamment) ● Sources externes (autres organismes de financement) ● Sources universitaires (documents évalués par les pairs, notamment) ● Autres sources(à préciser) <p>Q3. À votre avis, cette analyse des recherches était-elle suffisante? Dans la négative, comment l'améliorer?</p>	

QUESTION	RÉPONSE
<p>► Dialogue avec les pays bénéficiaires</p> <p>Q4. Êtes-vous au courant des dialogues que votre organisme aurait eus avec les acteurs politiques et les chercheurs des pays bénéficiaires au sujet des besoins en matière de données empiriques sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes, ou avez-vous pris part à ces dialogues?</p> <p>Q5. Dans l'affirmative, êtes-vous satisfait du dialogue entretenu par votre organisme avec les acteurs politiques et les chercheurs au sujet des besoins en matière de données empiriques sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?</p> <p>Explorer les motifs de la position du répondant sur le dialogue entretenu par son organisme avec les parties prenantes.</p>	
<p>► Appui à l'accès aux données empiriques</p> <p>Q6. Quelles initiatives a prises votre organisme dans les pays bénéficiaires pour aider les acteurs politiques, les chercheurs et d'autres parties prenantes à accéder aux données empiriques existantes et à les utiliser pour élaborer de politiques de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?</p> <p>Catégories à analyser :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. financement de programmes/projets spécifiques visant à renforcer les capacités de collecte, d'analyse et d'utilisation de résultats de recherche des organismes publics à l'appui de l'élaboration de politiques de lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes; 2. financement de dépôts de données empiriques/bases de données ou d'activités permettant de produire des données sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes; 3. appui (financement inclus) aux dialogues multipartites sur les moyens d'améliorer l'accès aux données empiriques en vue de leur utilisation pour l'avancement du programme mondial; 4. Autre (à préciser). <p>Q7. Quels sont les principaux facteurs de décision établis dans votre organisme pour décider des priorités pour le financement de la recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?</p> <p>Utiliser les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● domaines thématiques ou secteurs économiques; ● régions géographiques; ● domaines thématiques non traités par d'autres organismes; ● domaines thématiques comportant des lacunes de données empiriques; ● autres facteurs(à préciser). 	

QUESTION	RÉPONSE
<p>► Financement de la recherche</p> <p>Q8. À votre avis, quels sont les principaux obstacles auxquels votre organisme est confronté dans le processus de financement de la recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?</p> <p>Catégories à explorer :</p> <p>Facteurs liés à l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● concernant le processus de financement de la recherche (exigences administratives/financières); ● concernant les informations manquantes dont votre organisme a besoin pour évaluer les propositions de recherche; <p>Facteurs liés à la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> ● concernant la demande émanant d'instituts de recherche des pays bénéficiaires. <p>Q9. Que pensez-vous de la priorité accordée par votre organisme au financement de la recherche sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes?</p> <p>Q10. Souhaiteriez-vous ajouter un point important sur les améliorations que la communauté internationale pourrait apporter à l'utilisation d'études rigoureuses par les décideurs politiques et les professionnels à l'appui de la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes dans le monde?</p>	

► Projet « De la recherche à l'action » (RTA)

Utiliser les connaissances pour accélérer les progrès dans l'élimination du travail des enfants et du travail forcé

Le projet RTA de l’OIT vise à combler le fossé entre la recherche et l’action dans la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes. Les principaux objectifs du projet sont de rendre les données empiriques plus accessibles, de mieux faire connaître les études et les lacunes existantes dans ces domaines, d’améliorer les moyens de fournir des données empiriques et de combler les lacunes constatées, et de favoriser un regain d’intérêt et de mobilisation en la matière. L’équipe du projet RTA travaille en étroite collaboration avec la Division de la protection et de l’aide aux migrants de l’Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le projet RTA est financé par le département du Travail des États-Unis d’Amérique (USDOL).

► Remerciements

L’équipe du RTA souhaite remercier Javier Varela pour la préparation de ce rapport. L’équipe du projet RTA souhaite également remercier le Comité consultatif international pour les précieuses orientations fournies à l’occasion de plusieurs ateliers de consultation. Le Comité réunit des experts techniques de l’OIT et des représentants de l’OIM et d’autres organisations internationales, d’organisations de travailleurs et d’employeurs, de l’USDOL, de pays pionniers de l’Alliance 8.7, d’offices nationaux de la statistique, d’OING et des milieux de la recherche.

© Organisation internationale du Travail - 2023

Publié en juin 2023

[Licence Creative Commons Attribution 4.0 International License](#)

Le présent document est produit dans le cadre du projet de l’OIT « De la recherche à l’action » (RTA) (GLO/18/20/USA). Ce projet est financé par le département du Travail des États-Unis d’Amérique au titre de l’accord de coopération portant le numéro IL-32462-18-75-K. Cent pour cent du coût total du projet est pris en charge au moyen des fonds fédéraux, pour un total de 3 360 000 dollars des États-Unis. Le présent document ne traduit pas nécessairement les vues ou les politiques du département du Travail des États-Unis, et la mention de marques commerciales, produits commerciaux ou organisations n’implique pas leur reconnaissance par le gouvernement des États-Unis.